



Communiqué

Pour diffusion immédiate

COVID-19

Les professionnel·le·s et technicien·ne·s du CHUM manifestent pour un traitement juste et équitable, vital pour sortir de la crise!

Montréal, le 4 juin 2020 – Les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) manifestent aujourd'hui devant le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) pour dénoncer le traitement injuste qui leur est imposé par le gouvernement Legault depuis le début de la crise de la COVID-19.

« Refus des primes pour nos membres en centre hospitalier et réduction de vacances, voilà des décisions qui discréditent l'implication quotidienne et vitale des travailleuses et travailleurs alors que ces personnes sont sur la ligne de front dans l'offensive contre la COVID-19. Le gouvernement ne prend pas soin du personnel essentiel et refuse de reconnaître l'importance de celles et ceux qui s'essouffent dans l'ombre », dénonce Nathalie Chalifoux, représentante nationale de [l'APTS pour le CHUM](#).

L'APTS déplore que les travailleuses et travailleurs envoyé·e·s en renfort dans d'autres services n'aient aucune indication concernant le moment où ils et elles pourront reprendre leurs activités professionnelles habituelles. Ces personnes sont épuisées par les efforts soutenus des dernières semaines et peinent à concilier famille et travail. Cela affecte gravement la santé mentale du personnel, de qui on exige pourtant d'offrir des services essentiels.

Des professionnel·le·s et des technicien·ne·s privé·e·s de la prime forfaitaire

Dans les centres hospitaliers, le personnel professionnel et technique est exclu de la liste des bénéficiaires des primes forfaitaires, pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ par mois. Pour l'APTS, il est inacceptable que le travail fait par des personnes technologues en imagerie médicale, nutritionnistes, physiothérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes ou travailleuses sociales, par exemple, ne soit pas reconnu au même titre que celui d'une infirmière ou d'un·e préposé·e aux bénéficiaires qui est sur le même étage, au même moment, en contact avec les mêmes patient·e·s.

« Comment le gouvernement justifie-t-il une telle discrimination? Notre demande est simple : à risque égal, reconnaissance égale. Il est essentiel de respecter nos membres si l'on veut poursuivre la lutte contre l'épidémie. C'est loin d'être terminé », fait valoir la porte-parole syndicale.

Réduction des vacances estivales

L'APTS presse le CHUM de rassurer le personnel professionnel et technique en confirmant officiellement l'octroi du calendrier de vacances comme prévu par les conventions collectives. Plusieurs membres de l'APTS ont été réassigné·e·s à des tâches hors de leur champ d'expertise pour prêter main-forte dans des secteurs critiques. Ceux et celles qui sont resté·e·s à leur poste d'origine gardent le fort et doivent assumer la charge de leurs collègues, en plus de la leur, auprès de personnes vulnérables. Les vacances ne sont pas un luxe mais bien un répit nécessaire avant de retourner au front pour endiguer l'épidémie.

« Nous tenons le réseau à bout de bras. Quelle reconnaissance obtient-on en retour? On a donné les pleins pouvoirs aux gestionnaires des CIUSSS et des CHU à coups d'arrêtés ministériels en leur permettant de suspendre nos conventions collectives. On menace toujours de retirer le droit à des vacances aux personnes qui luttent depuis des mois pour endiguer une épidémie qui, elle, ne discrimine pas. Nous sommes tout-e-s à risque. Un traitement équitable pour les professionnel·le·s et les technicien·ne·s, c'est vital si on veut enrayer la crise! » a conclu Nathalie Chalifoux.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau, dont près de 1 800 au CHUM. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

– 30 –

Pour renseignements :

Nathalie Chalifoux
Représentante nationale de l'APTS pour le CHUM
Téléphone : 514-246-1446